

Marché à procédure adaptée < 25000€

I - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ACHETEUR

La chambre de métiers et de l'artisanat des Landes, organisme consulaire.

II - PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHÉ

Le président de la chambre de métiers et de l'artisanat des Landes, M. Philippe RETOURS.

III - NATURE DES PRESTATIONS

Travaux Fournitures Services

IV - OBJET DU MARCHÉ

Fournitures de bureau.

Le marché comprend 3 lots :

- ▶ Lot n° 1 - Fournitures de bureau diverses
- ▶ Lot n° 2 - Papier
- ▶ Lot n° 3 - Enveloppes

V - DUREE DU MARCHÉ

Le marché est conclu pour une année : du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

VI - REMISE DES OFFRES

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/11/2017

Date limite de réception des offres : 08/12/2017 à 12 h

VI - 1) Conditions d'établissement et transmission des candidatures :

La lettre du candidat, précisant toutes ses coordonnées ainsi que les nom et qualité de la personne à contacter.

VI - 2) Contenu de la proposition :

- Tableau des prix complété **sans modification**,
- Un engagement du candidat **pour la durée du marché à ne pas appliquer d'augmentation**,
- Pour l'achat de produits non précisés dans un des lots, le candidat proposera un coefficient de remise fixé pour la durée du marché,
- Pour le lot n° 2 (papier), un échantillon gratuit sera joint. En cas de rupture de stock dû au fournisseur, un papier de gamme supérieure devra être proposé au même prix que la gamme habituellement livrée,
- Pour les produits suivants : surligneur, marqueur permanent, marqueur pour tableau blanc, stylo bille et stylo bille rétractable, 2 échantillons différents gratuits seront joints,
- Note décrivant le service après-vente,
- Livraison sur lieu de stockage pour le lot n°2 (salle photocopieur située au 3^e niveau sans ascenseur pour la chambre de métiers et de l'artisanat).

VI – 3) Variantes :

- Des variantes sont autorisées ; produire des échantillons pour chaque variante.

VII - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- prix : 45%
- qualité des produits : 40%
- qualité des services associés : respect des délais de livraison, livraison sur lieu indiqué, service après vente : 10%
- conformité au contenu de la proposition citée ci-dessus : 5%

VIII - AUTRES INFORMATIONS

- Le marché est fractionné et à bons de commandes émanant de la chambre de métiers et de l'artisanat ou du centre de formation des apprentis des métiers de l'artisanat.
 - Les quantités exprimées dans les tableaux annexés sont indicatives à plus ou moins 20 %.
 - Un seul candidat est retenu par lot. Un même candidat peut remporter un ou plusieurs lots.
 - Les livraisons devront s'effectuer à l'adresse spécifiée sur le bon de commande :
 - 2 sites de livraison : ■CMA - 41 av. Henri Farbos - 40000 MT DE MARSAN
 - CFA - 170 chemin Gustave Eiffel - 40000 MT DE MARSAN
- et aux heures d'ouverture (pour la CMA et le CFA : du lundi au jeudi 8h-12h30/13h30-17h30, le vendredi 8h-12h30/13h30-16h30).

- Les livraisons respecteront scrupuleusement toutes les indications portées sur le bon de commande (produits, quantités, date de livraison souhaitée....).
- Délai de paiement : 30 jours fin de mois à compter de la réception de la facture, par virement bancaire.

IX - ADRESSE DE REMISE DES OFFRES

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES LANDES

M. LE PRESIDENT

Marché public : fournitures de bureau

41 AVENUE HENRI FARBOS

BP 199

40004 MONT DE MARSAN CEDEX

Renseignements administratifs et techniques : Patricia DIEMUNSCH – Marie-Pierre CHAVES

Tél : 05 58 05 81 81 / Fax : 05 58 06 89 69 / cma40@cma-40.fr